

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00306 Numéro SIREN : 582 142 451 Nom ou dénomination : A & P - LITHOS
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt 8855

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A&F - LITHOS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : ZAC de la Goulgatière 35220 CHATEAUBOURG		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET* 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7		Neant *						
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 1						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX	94 362					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	178 683					
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN	188 641					
	Constructions	AP	3 404 962					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 614 554					
	Autres immobilisations corporelles	AT	309 615					
	Immobilisations en cours	AV	65 286					
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU						
	Créances rattachées à des participations	BB						
Autres titres immobilisés	BD							
Prêts	BF							
Autres immobilisations financières *	BH	139 136						
TOTAL (II)		BJ	8 995 241					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 349 736				
		En cours de production de biens	BN	1 774 630				
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR	558 610				
		Marchandises	BT					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	659 159				
		Autres créances (3)	BZ	2 098 523				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	700 111					
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	90 691					
	TOTAL (III)	CJ	7 231 460					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 216 701					
		IA	6 396 673					
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	7 272
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

DÉPÔT DU
23 JUIN 2022
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 400 000)	DA	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	40 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 584 093		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	883 964		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 908 056		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 543 510		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 653 437		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 594 302		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	74 743		
	Autres dettes	EA	51 945		
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 917 939		
	Ecart de conversion passif *	ED	4 033		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 830 028		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 714 366		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 641			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A&F - LITHOS SAS							Néant ☐ *			
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	240 584	FB	192	FC	240 777			
	biens *	FD	9 250 611	FE	1 470 076	FF	10 720 687			
	Production vendue services*	FG	369 124	FH		FI	369 124			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 860 319	FK	1 470 269	FL	11 330 588			
	Production stockée*					FM	504 470			
	Production immobilisée*					FN	1 386			
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	92 370			
	Autres produits (1) (11)					FQ	177			
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 930 993	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	251 844		
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 411 070		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(216 509)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 494 148		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	177 573		
	Salaires et traitements*						FY	3 203 458		
	Charges sociales (10)						FZ	1 137 248		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	378 270	
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	18 070		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 855 176		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 075 818		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 843		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	59 125		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	61 967		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	35 479		
	Différences négatives de change						GS	6 269		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	41 747		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	20 220			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 096 038			

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise A&F - LITHOP SAS				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	0 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	149 848	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	57 226	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 992 961	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 108 997	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	883 964	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *			HP	96 604
		Dont - Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G L.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	62 206
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	18 000
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6			A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE				5 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise : <u>AXE - CITROS SAS</u>										Néant ☐ *		
CADRE A			IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ	94 362	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	178 886	KE		KF	1 346	
CORPORELLES	Terrains					KG	188 641	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 526 662	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	849 435	KQ		KR	35 581
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 768 469	KT		KU	932 451	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	5 401	KW		KX	5 596	
		Matériel de transport *				KY	61 938	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	248 516	LC		LD	2 491	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	735 219	LI		LJ	87 965	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	8 384 281	LO		LP	1 065 085	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	132 464	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	132 464	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	8 790 993	OH		OJ	1 066 331	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		1		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ	94 362	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	178 683	IX			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	188 641	LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	2 526 662	MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG	878 300	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	4 614 554	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MN	10 997	MO		
		Matériel de transport				IV		MP	50 965	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	247 654	MU		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	65 286	NB			
Avances et acomptes				NC		ND		NF				
TOTAL III				IY		NG	8 582 060	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		OW			
	Autres participations				IØ		OX		OZ			
	Autres titres immobilisés				1I		2B		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				1J		2E	139 136	2G			
	TOTAL IV				1J		NJ	139 136	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		OK	8 995 241	OM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 1 1 1 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise: A&P - LITHOS SAS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2022

Designation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS										Néant ☐ *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362						
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	177 526	PF	1 724	PG	1 449	PH	177 801						
TOTAL I		RK	271 888	RM	1 724	RN	1 449	RO	272 163						
Terrains		PI	75 115	PJ	2 054	PK	9 777	PL	67 392						
Constructions	Sur sol propre	PM	1 802 238	PN	44 165	PO		PQ	1 846 403						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	584 553	PW	46 484	PX	6 716	PY	624 321						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 014 765	QA	266 511	QB	87 366	QC	3 193 910						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 827	QE	1 429	QF		QG	3 256						
	Matériel de transport	QH	44 413	QI	7 748	QJ	(1 196)	QK	50 965						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	226 506	QM	8 158	QN	3 354	QO	231 310						
Emballages recuperables et divers		QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	5 749 417	QV	376 548	QW	106 016	QX	6 017 557						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	6 021 305	OP	378 272	OQ	107 465	OR	6 289 719						
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venté (NS + NT + NU)		NY		Total général non venté (NW - NY)		NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise A&F - LITHOS SAS						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise A4P - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise A4F - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise **AAF - LITHOS SAS**

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise **A4P - LITHOS SAS**[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	139 136	UV		UW	139 136				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	7 272					7 272			
	Autres créances clients			UX	651 887		651 887						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée*) UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	581		581						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	49 464		49 464						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	5 303		5 303						
	Groupe et associés (2)			VC	1 948 429		1 948 429						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	94 746		94 746						
	Charges constatées d'avance			VS	90 691		90 691						
	TOTAUX			VT	2 987 509	VU	2 941 101	VV	146 408				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 401		2 401							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 541 111		337 538		972 861		230 711			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 653 437		1 653 437							
Personnel et comptes rattachés			8C	460 002		460 002							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	996 512		996 512							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	108 724		108 724							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	29 064		29 064							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	74 743		74 743							
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	51 945		51 945							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	4 917 939	VZ	3 714 366		972 861		230 711			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	90 677	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	328 416	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise : A65 - LITHOS SAS				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	483 964	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 154		XE	2 154		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			XW	149 848		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7	245 837	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									I8		
	a long terme - imposées aux taux de 0 %									ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme					WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	4 033		WQ		
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zero		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
									TOTAL I	WR	1 085 836	
II. DÉDUCTIONS											PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU	145 810
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes a long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
	- imposées au taux de 0 %									WH		
	- imposées au taux de 19 %									WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs									XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	18 020
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		LS		
					Société immatriculée immobilière (art. 2086)		K3	Zone de restructuration de la dette (44 septies)		PA		
		ZFU-TE (art.44 octies A)		OV	Hauts d'emploi à réhabiliter (art.44 quaterdecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
		Hauts urbains à dynamiser (art.44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			XG	194 318		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créancier dégage par le report en arrière de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2	

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2022

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	358 148
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	927 688	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RESULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	927 688	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A&F - LITHOS SAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	322 762
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(a détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
PARTICIPATION BENEFICE			9K	149 848	9L 145 810
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	149 848	YO 145 810
à reporter au tableau 2058-A :				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2022

Désignation de l'entreprise A&T - LITHOS SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	159 148				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	454 148		Dividendes	ZE	700 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	454 148		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	859 148		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	529 420	YQ	187 553			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	1 380 851		
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	31 149		
		— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	146 010		
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	90 708		
		— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	443 430		
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 494 148		
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	72 883		
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	104 690		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	177 573		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 090 337			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 278 990			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	2 135 455			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,19 %			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	927 688	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	1 854 039	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	49132176600017				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise : A4F - LITHOS SAS						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiques en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme σ			Plus-values taxables à 19% (1) ⑩
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
C'ADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑪							
C'ADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫							
C'ADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑬							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise

Sage

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2022

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS

Néant ☐ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col. ❹ = ❸ + ❺ - ❻
		À 19 % ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2022

Désignation de l'entreprise : A&E - LITHOS SAS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-I-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS		Neant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	104	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG	5	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	11 332 588	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL I	OX	11 332 588	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	177	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	1 386	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	855 989	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	62 206	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	919 758	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	4 566 034	
Variation négative des stocks	OQ	135 008	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 466 653	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	11 856	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	18 070	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	6 197 621	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	6 054 725
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 054 725	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&P - LITHOS SAS

ADRESSE (voie) ZAC de la Goulgatière

CODE POSTAL 35000

VILLE CHATEAUBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 25000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ELVIA PCP

N° SIREN (si société établie en France) 3 5 9 5 0 1 2 5 3 % de détention 100 Nb de parts ou actions 25000

Adresse : N° Voie Avenue d'Ochsenfurt

Code Postal 35400 Commune COUTANCES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

☐

(1)

Neant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 5 2 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 -

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&P - LITHOS SAS

ADRESSE (voie) ZAC de la Goulgatière

CODE POSTAL 35220 VILLE CHATEAUBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				2022	
Exercice ouvert le 01/01/2021		et clos le 31/12/2021		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
A & I - LITHOS 20 RUE JOLIOT CURIE 35200 CHATEAUBOURG France			20 RUE JOLIOT CURIE 35200 CHATEAUBOURG		
SIRET : 58014245100037					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/01/2011					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SAS SOPIE AVENUE D'OCHSENFURT 50200 COUTANCES			SIRET : 49132176600017		
B ACTIVITE					
Activités exercées : Fabrication de Circuits imprimés			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal : 227 688		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15% :		PV à long terme imposables à 19% :	
		Autres PV imposables à 19% :		PV exonérées (art. 238 quindecies) :	
		PV à long terme imposables à 0% :			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE X3					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA			Date : 03/05/2022 Lieu : CHATEAUBOURG		
			Qualité :		
			Nom du signataire : M LE PRESIDENT		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2022)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	700 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	700 000	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigne col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			a titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits 4	a titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		a titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012021

ET CLOS LE 31122021

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Adresse de la direction

Ancienne adresse en cas de changement

Société anonyme par actions simplifiée A & P
20 RUE JOLIOT CURIE
CS80011
35220 CHATEAUBOURG

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes.
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales.
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise.
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 03052022

Signature,

Nom et qualité du signataire

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus

A N N E X E

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2021 dont le total est de 9 830 028 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ **Résultat comptable bénéficiaire de 883 964 €**

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2021 au 31 décembre 2021**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Crise Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 a, également, eu un impact sur l'activité de l'exercice 2021 :

La baisse d'activité constatée pendant la crise sanitaire était de 13 %, l'activité se stabilise en 2021 ; la production est certes de 11 837 K€ soit une évolution de 0.12 % par rapport à 2020 mais le carnet est de 9 001 K€ en 2021 soit une croissance de 96 %. Ce qui laisse présager une activité 2022 en forte augmentation.

L'entreprise avait en 2020 mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Mesures de distanciation sanitaire et protection dans l'entreprise permettant la réouverture partielle rapide
- Report des échéances de cotisations sociales
- Report des échéances de remboursements des loyers de crédits bail et emprunts
- Obtention au niveau du groupe ELVIA de 2 prêts de 2 M€ chaque garantis par l'Etat et d'un prêt croissance BPI de 1.15 M€

Ces mesures se poursuivent en 2021, elles permettent de limiter l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Changement amortissement immobilisations

La société a décidé de réviser au 31/12/2020 son plan d'amortissement avec un effet sur l'exercice 2020 et sur les exercices futurs. L'impact de la crise sanitaire sur les dotations sur amortissements de l'exercice 2021 s'élève à 12 K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Un incendie a entièrement détruit le site de CIRETEC, société du groupe, le 30 janvier 2022. Afin d'accompagner au mieux les clients, des productions de CIRETEC vont être réalisées sur les sites d'ELVIA site de COUTANCES et A&P LITHOS. A ce jour, les prises de commandes sont estimées à 3 114 K€ dont 1 304 K€ sur A&P LITHOS.

Par ailleurs, le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 31 décembre 2021. L'impact financier de cette crise sur la valeur des actifs de la société et les comptes de l'exercice ouvert au 1er janvier 2022 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon les estimations du management de la société, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

	Taux
♦ Construction :	
- gros œuvre	5 %
- second œuvre + station	10 %
♦ Aménagement des terrains	10 %
♦ Agencements et aménagements des bâtiments	10 et 20 %
♦ Matériel et outillage industriel	20 % et 33.33 %
♦ Station de traitement.....	15 %
♦ Agencements matériel et outillage	20 %
♦ Matériel de transport.....	33.33 %
♦ Matériel et mobilier de bureau.....	10 et 20 %
♦ Logiciel	20 %, 33.33 % et 100 %

↳ Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2021 pour une valeur de 265 880 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II – CHANGEMENT DE PRESENTATION COMPTABLE

Les créances liées au factor préalablement enregistrées au niveau du poste «Autres créances » ont été reclassées au 31 décembre 2021 au poste «Disponibilités ».

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2022

Designation de l'entreprise : ALP - LITHOS SAS										Néant			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	74 360	DS		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	179 896	KE		KF	1 246		
CORPORELLES	Terrains				KG	189 640	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ	3 026 660	KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencement* et aménagement des constructions				Dont Composants	M2		KP	649 435	KQ	30 560		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	3 769 469	KT	933 400		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement, aménagement divers *				KV	5 400	KW		KX	1 006		
		Matériel de transport *				KY	60 938	KZ		LA			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	249 516	LC		LD	1 460		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	735 019	LI		LJ		87 965		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	8 364 180	LO		LP		1 645 985		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	133 464	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	133 464	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	8 500 993	OH		OJ		1 646 930			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Fautes de classement des immobilisations par mise en équivalence			
						REP. - REPRISE DE PERTE - REPRISE	Abandon des immobilisations - Pertes constatées - Pertes constatées - Pertes constatées			Valeur des gains des erreurs de classement des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO	74 360	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	1 445	LW	179 896	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		IN		LY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MI		MI		MI		
		Sur sol d'autrui			IR		MI		MI		MI		
	Installations générales, agencement et aménagement des constructions				IS		MI		MI		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MI		MI		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement, aménagement divers			IU		MI		MI		MI		
		Matériel de transport			IV		MI		MI		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MI		MI		MI		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MI		MI		MI		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MI		NA		NI		
	Avances et acomptes				NC		NI		NI		NI		
	TOTAL III				IY		NI		NI		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		MI		MI		OW	
		Autres participations				IO		MI		OY		OZ	
Autres titres immobilisés				II		MI		2U		2V			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		MI		2I		2J			
TOTAL IV				IB		NI		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				IA		OK	873 407	OL	8 500 993	OM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2022

Désignation de l'entreprise		AAP - LITROS SAS						Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS ANGLAISABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectant aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	177 526	PF	1 724	PG	1 449	PH	177 801
TOTAL I		RK	271 888	RM	1 724	RN	1 449	RO	272 163
Terrain		PI	75 115	PJ	2 054	PK	9 777	PL	67 392
Constructions	Sur sol propre	PM	1 802 238	PN	44 165	PO		PQ	1 846 403
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	584 553	PW	46 484	PX	6 716	PY	624 321
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	3 014 765	QA	266 511	QB	87 366	QC	3 193 910
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 827	QE	1 429	QF		QG	3 256
	Matériel de transport	QH	44 413	QI	7 748	QJ	(1 196)	QK	50 965
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	226 506	QM	8 158	QN	3 354	QO	231 310
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	5 749 417	QV	376 548	QW	106 016	QX	6 017 557
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	6 021 305	OP	378 272	OQ	107 465	OR	6 289 719
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RI	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
	Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général au vote (NP + NQ + NR)	NW		Total général au vote (NS + NT + NU)	NN		Total général au vote (NW + NV)	NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
Frais d'émission d'emprunt à éteindre		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			
						Z9	ZS		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2031.

3 - Provisions inscrites au bilan

- ♦ Provisions pour dépréciations.

- ↳ ***sur stocks :***

- ↳ Une provision pour dépréciation de 6 798 € concernant des stocks non mouvementés a été reprise au cours de l'année 2021 et porte le total à 100 415 €.

- ↳ ***sur comptes clients :***

- ↳ Pas de provision constatée en 2021.

- ↳ Une provision pour dépréciation client de 8 366 € a été reprise au cours de l'année 2021 suite à un règlement, ce qui porte le solde à 6 538 €.

- ♦ Provisions pour risques.

- ↳ Une reprise sur provision pour litige client a été constatée pour 15 000 € ce qui solde le compte à 0.

- ♦ Provision pour pertes de change

- ↳ Pas de provision en 2021

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	99 438		99 438	
Compte de garantie COFACREDIT	37 338		37 338	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	651 887	651 887		
Clients douteux	7 272		7 272	
Personnel et comptes rattachés	581	581		
Sécurité Sociale				
ETAT Subvention à recevoir	5 303	5 303		
TVA	49 464	49 464		
Fournisseurs divers	63 698	63 698		
Produits AR	31 048	31 048		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	90 691	90 691		
Compte courant groupe	1 948 429	1 948 429		
TOTAL	2 987 509	2 841 101	146 408	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des états de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 541 111	337 538	972 861	230 711
Intérêts courus	2 401	2 401		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 653 437	1 653 437		
Personnel et comptes rattachés	460 002	460 002		
S.S. et autres organismes sociaux	996 512	996 512		
T.V.A.	108 724	108 724		
Autres impôts, taxe	29 064	29 064		
Dettes sur immos	74 743	74 743		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	51 945	51 945		
TOTAL	4 917 939	3 714 366	972 861	230 711

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 173 €
♦ Dettes fiscales.....	22 945 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	141 200 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	459 715 €
♦ Trésorerie	1 641 €

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

♦ Vente en France.....	9 862 319 €
♦ Vente à l'exportation.....	1 470 269 €

2 – RESULTAT FISCAL

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

STE AP LITHOS

Exercice clos le : 31/12/2021	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt
Taux d'imposition à l'IS <u>26,5 %</u>	€
Résultat courant	1 096 038
Résultat exceptionnel et participation	-154 848
Résultat comptable avant impot	941 190
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base
Résultat courant	1 096 038
Réintégrations	156 035
IDR indemnités de départ à la retraite	
Provision Prime Non Conversion	
Participation N	149 848
Pénalités amendes	0
Taxes véhicules	2 154
Effort Construction	
Autres Réintégrations(pertes changes convers°)	4 033
Déductions	-169 537
Pertes de changes écart de conversion	-5 707
Participation N-1	-145 810
Majorations d'amortissements	-18 020
Effort Construction	
Autres Déductions	
TOTAL	1 082 536
Détail de l'impôt exceptionnel	Base
Nature :	
Charges exceptionnelles	-5 000
Produits exceptionnels	0
Participation	-149 848
Crédit Impôt Recherche CIR	
Crédit d'impôts / carry back	
Imputation déficits antérieurs	
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)	
Contribution sociale 3.3% IS >763000	
TOTAL	-154 848
RESULTAT FISCAL	927 688

V - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

2 - Ventilation de l'effectif moyen

A&P LITHOS	31/12/2020	31/12/2021	moyenne 2020	moyenne 2021	INTERIM moyenne 2020	INTERIM moyenne 2021
Ingénieurs et cadres	12	11	12,5	11,7		
agents de Maîtrise	10	10	10,3	10		
Employés et Techniciens	13	18	13,4	14,5		
Ouvriers	72	64	70,6	69,8		
Total	107	103	106,8	106,0	3,7	4,8

3 - Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	709	118	579	130
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	709	118	579	130

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	97	256	68	119	0	187	1
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	97	256	68	119	0	187	1

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 2 366 030 €.

ENGAGEMENTS (en K€)	Reçu Par	31/12/2021
<u>Engagements donnés</u>		<u>1 764</u>
§ Hypothèque bâtiment TESTELEC A&P Lithos CHATEAUBOUR	BNP	670
§ nantissement du materiel financé = ligne dorure electro APL	BNP	227
§ nantissement du Fonds commerce APL = complément ligne dorure electro APL	BNP	48
§ nantissement du Fonds commerce APL = Vente aux enchères ERE	BNP	95
§ nantissement du Materiel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER	BNP	44
§ nantissement du Fonds commerce APL = Microscope LABO ZEISS	BNP	16
§ nantissement du Materiel financé APL - LIGNE DE RECHARGE T400	CIC	664

4 - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (0.98 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 604 415 Euros.

5 - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 01/01/2011 avec la société intégrante SOFIE SAS. Le montant du CIR en 2021 s'élève à 188 K€. Le 01 janvier 2022, A&P LITHOS ne fera plus partie du groupe d'intégration fiscale de SOFIE.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.

A&P-LITHOS

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière – 35220 CHATEAUBOURG
582 142 451 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2022

L'an 2022, le 30 mai à 09 heures 00 minute,

L'associée unique de la société A&P-LITHOS, Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 Euros, divisé en 25 000 actions de 16 Euros chacune,

Dénommé et domicilié dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire chez ELVIA PCB à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 13 mai 2022, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Président et Rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associé en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Alain DIETSCH, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYS qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que le quorum est atteint, l'associé unique possédant 100 % des actions.

Le président remercie Messieurs Fabrice LABBE et Madame Solène HUARD représentants du Comité Social et Economique, de leur présence.

Le président remercie de leur présence Jean-Max YVER et Madame Karine FRASNETTI du cabinet IN EXTENSO-SECAG, Commissaires aux comptes.

 
1

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique le 13 mai 2022 ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 13 mai 2022;
- La copie de la convocation envoyée au représentant des salariés le 13 mai 2022;
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2021;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président et le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associé, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant plus la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 883 964 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 883 964 Euros de la façon suivante :

Dividende	700 000	Euros
Autres Réserves	183 964	Euros
Total	883 964	Euros

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 3 768 057 euros contre 3 584 093 Euros précédemment.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

  2

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate le versement de dividendes au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2021	31/12/2020	700 000,00 €	0,00 €	700 000,00 €
2020	31/12/2019	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
2019	31/12/2018	850 000,00 €	0,00 €	850 000,00 €

L'associé unique constate le versement des dividendes au cours des trois derniers exercices.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve ledit rapport et constate l'absence de nouvelle convention née au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

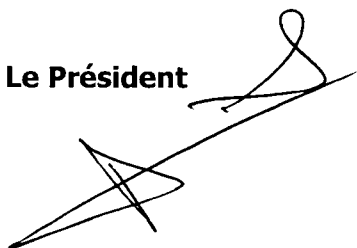
Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

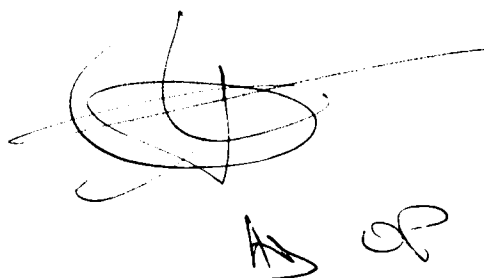
Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 00 minute.

Le Président



Le Secrétaire



In Extenso

Audit

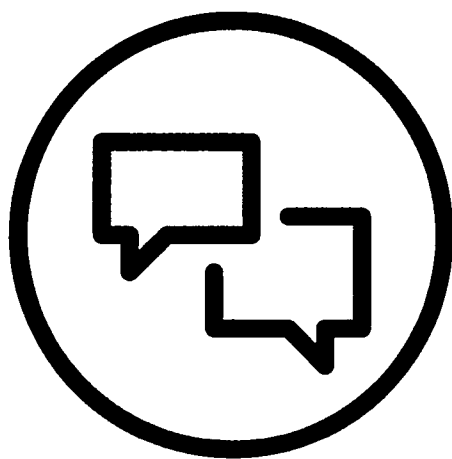
GREFFE

A&P LITHOS

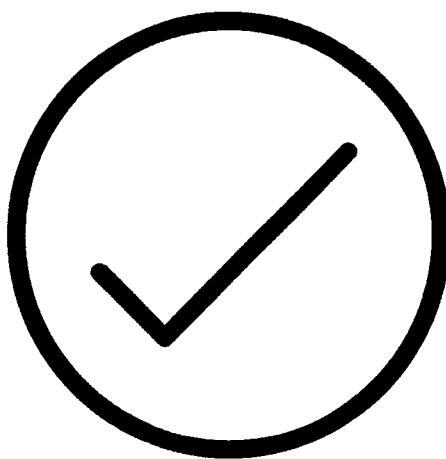
*Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 400.000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière*

35221 CHATEAUBOURG CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2021**



Écoute



Certification

In Extenso Secag

26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société A&P LITHOS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note "Principaux faits marquants de l'exercice" de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et dans la note "Événements postérieurs à la clôture de l'exercice" de l'annexe des comptes annuels concernant d'une part, l'incendie intervenu en janvier 2022 sur le site de la société du groupe CIRETEC et d'autre part, le conflit en Ukraine.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 24 mai 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG



Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JM S

Bilan Actif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 22/04/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	94 362	94 362		
Concession, brevets et droits similaires	178 683	177 801	882	1 360
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	273 045	272 163	882	1 360
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	188 641	67 392	121 249	113 526
Constructions	3 404 962	2 470 724	934 239	989 307
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 614 554	3 193 910	1 420 644	753 703
Autres immobilisations corporelles	309 615	285 531	24 085	43 109
Immobilisations en cours	65 286		65 286	735 219
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 583 060	6 017 557	2 565 503	2 634 864
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	139 136		139 136	133 464
TOTAL immobilisations financières :	139 136		139 136	133 464
ACTIF IMMOBILISÉ	8 995 241	6 289 719	2 705 521	2 769 688

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 349 736	100 416	1 249 320	1 026 013
Stocks d'en-cours de production de biens	1 774 630		1 774 630	1 135 150
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	558 610		558 610	693 618
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 682 976	100 416	3 582 560	2 854 781
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	659 159	6 538	652 621	396 074
Autres créances	2 098 523		2 098 523	2 053 625
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 757 682	6 538	2 751 144	2 449 699
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	700 111		700 111	1 142 036
Charges constatées d'avance	90 691		90 691	45 969
TOTAL disponibilités et divers :	790 803		790 803	1 188 005
ACTIF CIRCULANT	7 231 460	106 953	7 124 507	6 492 486

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	16 226 701	6 396 673	9 830 028	9 262 173
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 22/04/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 400 000	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 584 093	3 424 944
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	883 964	859 148
TOTAL situation nette :	4 908 056	4 724 093
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 908 056	4 724 093
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		15 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 543 512	1 791 758
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 543 512	1 791 758
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 653 437	871 201
Dettes fiscales et sociales	1 594 302	1 689 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	74 743	100 206
Autres dettes	51 945	64 623
TOTAL dettes diverses :	3 374 427	2 725 615
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 917 939	4 517 373
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	4 033	5 707
TOTAL GÉNÉRAL	9 830 028	9 262 173

Compte de Résultat (Première Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 22/04/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	240 584	192	240 777	284 827
Production vendue de biens	9 252 611	1 470 076	10 722 687	11 170 507
Production vendue de services	369 124		369 124	521 889
Chiffres d'affaires nets	9 862 319	1 470 269	11 332 588	11 977 222
Production stockée			504 472	(154 427)
Production immobilisée			1 386	3 716
Subventions d'exploitation				335
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			92 370	86 226
Autres produits			177	30
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 930 993	11 913 102
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			251 844	284 827
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 411 072	2 747 607
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(216 509)	(92 695)
Autres achats et charges externes			2 494 148	2 911 009
TOTAL charges externes :			5 940 556	5 850 748
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			177 573	272 949
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 203 458	3 196 297
Charges sociales			1 137 248	1 152 756
TOTAL charges de personnel :			4 340 706	4 349 053
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			378 272	288 487
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				15 000
TOTAL dotations d'exploitation :			378 272	303 487
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			18 070	18 003
CHARGES D'EXPLOITATION			10 855 176	10 794 239
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 075 818	1 118 863

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 22/04/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 075 818	1 118 863
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 843	4 950
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	59 125	13 206
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	61 967	18 155
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	35 479	31 160
Différences négatives de change	6 269	5 070
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	41 747	36 230
RÉSULTAT FINANCIER	20 220	(18 075)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 096 038	1 100 788
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		56
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		56
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 274
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 000	15 628
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	5 000	19 902
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 000)	(19 846)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	149 848	145 810
Impôts sur les bénéfices	57 226	75 983
TOTAL DES PRODUITS	11 992 961	11 931 314
TOTAL DES CHARGES	11 108 997	11 072 165
BÉNÉFICE OU PERTE	883 964	859 148

ANNEXE

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2021 dont le total est de 9 830 028 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ Résultat comptable bénéficiaire de 883 964 €

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2021 au 31 décembre 2021**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Crise Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 a, également, eu un impact sur l'activité de l'exercice 2021 :

La baisse d'activité constatée pendant la crise sanitaire était de 13 %, l'activité se stabilise en 2021 ; la production est certes de 11 837 K€ soit une évolution de 0.12 % par rapport à 2020 mais le carnet est de 9 001 K€ en 2021 soit une croissance de 96 %. Ce qui laisse présager une activité 2022 en forte augmentation.

L'entreprise avait en 2020 mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Mesures de distanciation sanitaire et protection dans l'entreprise permettant la réouverture partielle rapide
- Report des échéances de cotisations sociales
- Report des échéances de remboursements des loyers de crédits bail et emprunts
- Obtention au niveau du groupe ELVIA de 2 prêts de 2 M€ chaque garantis par l'Etat et d'un prêt croissance BPI de 1.15 M€

Ces mesures se poursuivent en 2021, elles permettent de limiter l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Changement amortissement immobilisations

La société a décidé de réviser au 31/12/2020 son plan d'amortissement avec un effet sur l'exercice 2020 et sur les exercices futurs. L'impact de la crise sanitaire sur les dotations sur amortissements de l'exercice 2021 s'élève à 12 K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Un incendie a entièrement détruit le site de CIRETEC, société du groupe, le 30 janvier 2022. Afin d'accompagner au mieux les clients, des productions de CIRETEC vont être réalisées sur les sites d'ELVIA site de COUTANCES et A&P LITHOS. A ce jour, les prises de commandes sont estimées à 3 114 K€ dont 1 304 K€ sur A&P LITHOS.

Par ailleurs, le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 31 décembre 2021. L'impact financier de cette crise sur la valeur des actifs de la société et les comptes de l'exercice ouvert au 1er janvier 2022 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon les estimations du management de la société, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

	Taux
♦ Construction :	
- gros œuvre	5 %
- second œuvre + station	10 %
♦ Aménagement des terrains	10 %
♦ Agencements et aménagements des bâtiments	10 et 20 %
♦ Matériel et outillage industriel	20 % et 33.33 %
♦ Station de traitement.....	15 %
♦ Agencements matériel et outillage	20 %
♦ Matériel de transport.....	33.33 %
♦ Matériel et mobilier de bureau.....	10 et 20 %
♦ Logiciel	20 %, 33.33 % et 100 %

↳ Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2021 pour une valeur de 265 880 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II – CHANGEMENT DE PRESENTATION COMPTABLE

Les créances liées au factor préalablement enregistrées au niveau du poste «Autres créances » ont été reclassées au 31 décembre 2021 au poste «Disponibilités ».

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2022

Designation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INCORP.	TOTAL I	CZ	1	94 362	D8	2	D9	1	1 246		
	Frais d'établissement et de développement										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										
CORPORELLES	Terrains	KG		188 641	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		2 526 662	KK			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM			KN			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	M3		EP		849 435	RQ		35 581	
					KS		3 768 469	KT		933 451	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3			KV		5 401	KW		5 596	
					KY		61 938	KZ		LA	
	Matériel de transport *				LB		248 516	LC		2 451	
					LE			LF		LG	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LH		735 219	LI		87 565	
					LK			LL		LM	
	Emballages récupérables et divers *				LN		8 384 281	LO		1 065 085	
				TOTAL III							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G			8M		8T				
	Autres participations	8U			8V		8W				
	Autres titres immobilisés	1P			1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		133 464	1U		1V				
	TOTAL IV			1Q		133 464	1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				8G		8 790 993	8H		8J		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale* en diminutions par mise en équivalence		
INCORP.	TOTAL I	IN	C8	1	94 362	D8	2	D7	1	1 246	
	Frais d'établissement et de développement										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										
CORPORELLES	Terrains	IP				LY		188 641	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		2 526 662	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME			MF	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	M3		IS		6 716	MH		878 300	
					IT		87 366	MK		4 614 554	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3			IU			MM		10 997	
					IV		30 973	MQ		50 965	
	Matériel de transport *				IW		3 354	MT		247 654	
					IX			MV			MX
	Matériel de bureau et mobilier informatique				MY		757 898	NA		65 286	
					NC			NE		NF	
	Emballages récupérables et divers *				NG		866 306	NH		8 583 060	
				TOTAL III							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ			M7		8W				
	Autres participations	8J			8Y		8Z				
	Autres titres immobilisés	1I			2B		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières	1J		139 136	2F		2G				
	TOTAL IV			1K		139 136	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				8K		8 790 993	8L		8M		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2052

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A&P - LITHOS SAS						Néant ☐		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	177 526	PF	1 724	PG	1 449	PH	177 801	
TOTAL I		RK	271 888	RM	1 724	RN	1 449	RO	272 163	
Terrains		PI	75 115	PJ	2 054	PK	9 777	PL	67 392	
Constructions		PM	1 802 238	PN	44 165	PO		PQ	1 846 403	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PV	584 553	PW	46 484	PX	6 716	PY	624 321	
Autres immobilisations corporelles		QD	1 827	QE	1 429	QF		QG	3 256	
Matériel de transport		QH	44 413	QI	7 748	QJ	(1 196)	QK	50 965	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	226 506	QM	8 158	QN	3 354	QO	231 310	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	5 749 417	QV	376 548	QW	106 016	QX	6 017 557	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QY	6 021 305	QZ	378 272	QA	107 465	QB	6 289 719	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dérogatif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dérogatif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
Install. techn. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Autres immob. corporelles		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Matériel de transport		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
Mat. bureau et inform. mobilier		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
Emballages récupérables et divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
TOTAL II		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général au début (XP + NQ + NR)		NW	Total général au début (NS + NT + ND)		NY	Total général au début (NW - NV)		NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
		Z9		Z9		Z9		Z9		
Primes de remboursement des obligations		SP		SP		SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

3 - Provisions inscrites au bilan

- ♦ Provisions pour dépréciations.

- ↳ **sur stocks :**

- ↳ Une provision pour dépréciation de 6 798 € concernant des stocks non mouvementés a été reprise au cours de l'année 2021 et porte le total à 100 415 €.

- ↳ **sur comptes clients :**

- ↳ Pas de provision constatée en 2021.

- ↳ Une provision pour dépréciation client de 8 366 € a été reprise au cours de l'année 2021 suite à un règlement, ce qui porte le solde à 6 538 €.

- ♦ Provisions pour risques.

- ↳ Une reprise sur provision pour litige client a été constatée pour 15 000 € ce qui solde le compte à 0.

- ♦ Provision pour pertes de change

- ↳ Pas de provision en 2021

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	99 438		99 438	
Compte de garantie COFACREDIT	37 338		37 338	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	651 887	651 887		
Clients douteux	7 272		7 272	
Personnel et comptes rattachés	581	581		
Sécurité Sociale				
ETAT Subvention à recevoir	5 303	5 303		
TVA	49 464	49 464		
Fournisseurs divers	63 698	63 698		
Produits AR	31 048	31 048		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	90 691	90 691		
Compte courant groupe	1 948 429	1 948 429		
TOTAL	2 987 509	2 841 101	146 408	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des états de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 541 111	337 538	972 861	230 711
Intérêts courus	2 401	2 401		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 653 437	1 653 437		
Personnel et comptes rattachés	460 002	460 002		
S.S. et autres organismes sociaux	996 512	996 512		
T.V.A.	108 724	108 724		
Autres impôts, taxe	29 064	29 064		
Dettes sur immos	74 743	74 743		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	51 945	51 945		
TOTAL	4 917 939	3 714 366	972 861	230 711

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 173 €
♦ Dettes fiscales.....	22 945 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	141 200 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	459 715 €
♦ Trésorerie	1 641 €

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

♦ Vente en France.....	9 862 319 €
♦ Vente à l'exportation.....	1 470 269 €

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

2 – RESULTAT FISCAL

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	STE AP LITHOS
Exercice clos le :	31/12/2021
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Taux d'imposition à l'IS 26,5 %	Resultat avant impot €
Résultat courant	1 096 038
Résultat exceptionnel et participation	-154 848
Résultat comptable avant impot	941 190
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base
Résultat courant	1 096 038
Réintégrations	156 035
IDR indemnités de départ à la retraite	
Provision Prime Non Conversion	
Participation N	149 848
Pénalités amendes	0
Taxes véhicules	2 154
Effort Construction	
Autres Réintégrations(pertes changes convers ^o)	4 033
Déductions	-169 537
Pertes de changes écart de conversion	-5 707
Participation N-1	-145 810
Majorations d'amortissements	-18 020
Effort Construction	
Autres Déductions	
Base avant impôt	1 032 536
Détail de l'impôt exceptionnel	Base
Nature :	
Charges exceptionnelles	-5 000
Produits exceptionnels	0
Participation	-149 848
Crédit Impôt Recherche CIR	
Crédit d'impôts / carry back	
Imputation déficits antérieurs	
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)	
Contribution sociale 3.3% IS >763000	
Base avant impôt	1 032 536
Resultat net	882 688

V - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

2 - Ventilation de l'effectif moyen

A&P LITHOS	31/12/2020	31/12/2021	moyenne 2020	moyenne 2021	INTERIM moyenne 2020	INTERIM moyenne 2021
Ingénieurs et cadres	12	11	12,5	11,7		
agents de Maîtrise	10	10	10,3	10		
Employés et Techniciens	13	18	13,4	14,5		
Ouvriers	72	64	70,6	69,8	3,7	4,8
Total	107	103	106,8	106,0		

3 – Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains	709	118	579	0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels				130
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	709	118	579	130

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	97	256	68	119	0	187	1
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	97	256	68	119	0	187	1

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 2 366 030 €.

ENGAGEMENTS (en K€)	Reçu Par	31/12/2021
<u>Engagements donnés</u>		1 764
§ Hypothèque bâtiment TESTELEC A&P Lithos CHATEAUBOUR	BNP	670
§ nantissement du materiel financé = ligne dorure electro APL	BNP	227
§ nantissement du Fonds commerce APL = complément ligne dorure electro APL	BNP	48
§ nantissement du Fonds commerce APL = Vente aux enchères ERE	BNP	95
§ nantissement du Materiel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER	BNP	44
§ nantissement du Fonds commerce APL = Microscope LABO ZEISS	BNP	16
§ nantissement du Materiel financé APL - LIGNE DE RECHARGE T400	CIC	664

4 - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (0.98 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 604 415 Euros.

5 - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 01/01/2011 avec la société intégrante SOFIE SAS. Le montant du CIR en 2021 s'élève à 188 K€.
Le 01 janvier 2022, A&P LITHOS ne fera plus partie du groupe d'intégration fiscale de SOFIE.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.